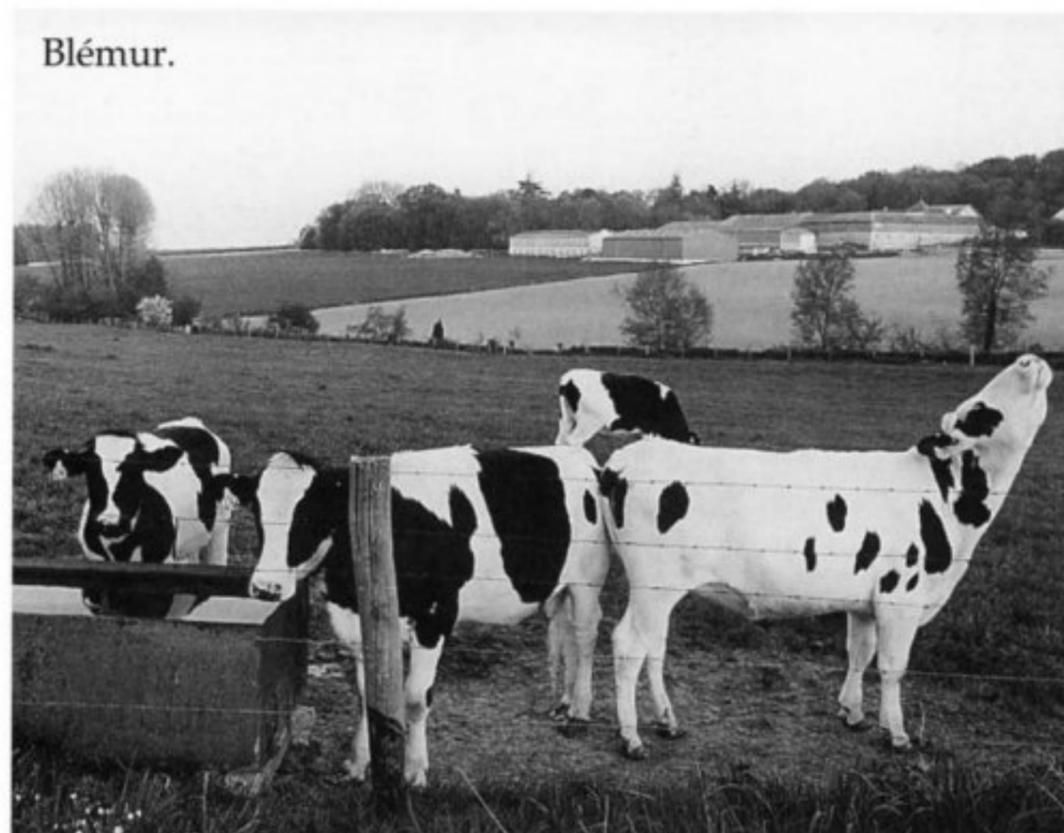
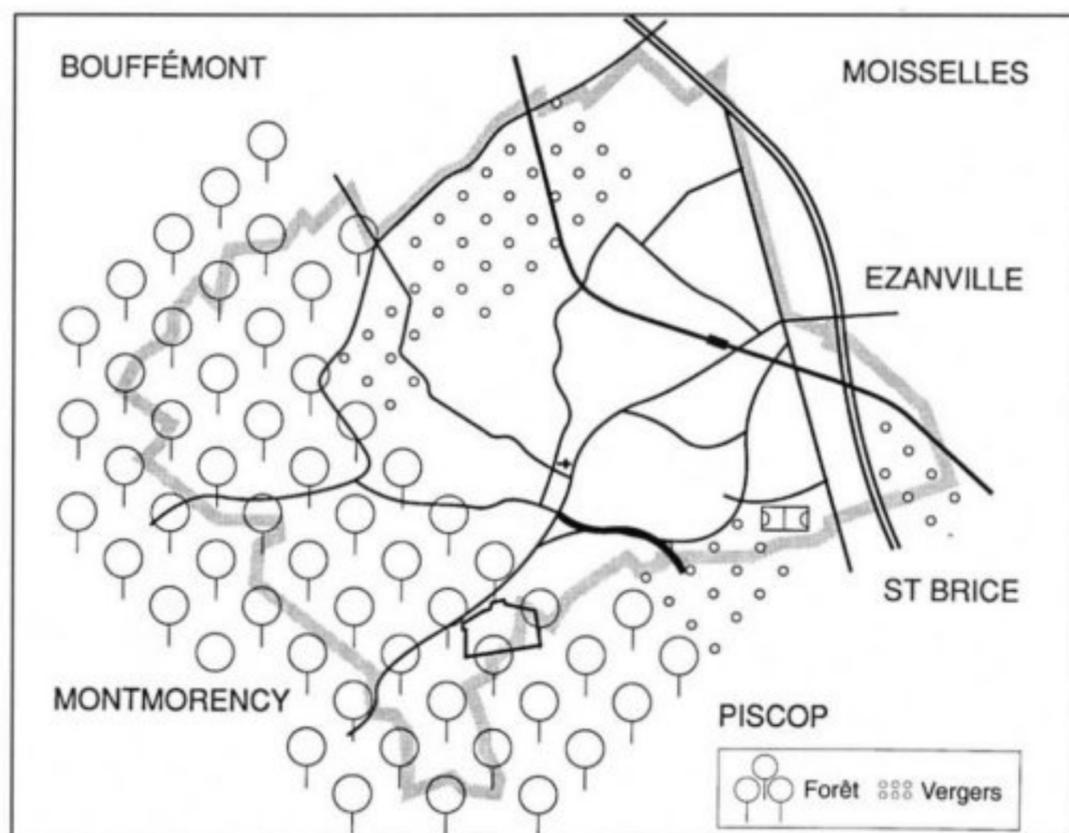


Par le sud, venant de Blémur et de Piscop



Le hameau de Blémur, partie de la commune de Piscop, entretient des liens étroits avec Domont. Le ru de Pontcelles, faible ruisseau qui vient du quartier de la Chancellerie, marque la limite entre les deux communes, longe le stade des Fauvettes, pour rejoindre le Petit Rosne au Luat.

La ferme de Blémur et le versant domontois du vallon, au sud de la R.D. 124, sont destinés à demeurer espaces agricoles.

Les ménagères descendaient de Domont pour aller à la source et au lavoir des Beursillons, l'actuel tennis. Mais elles utilisaient aussi, à cet effet, sur Blémur, une mare. La commune de Domont, en 1871, obtint concession de la source



Le lavoir de Blémur en 1900.